

# Assemblée générale ordinaire

## Dimanche 12 Février 2023 à 9h 30



**Où ?** **Maxent**, salle polyvalente, 2 rue du prélois, près de la mairie.

**Qui est concerné ?** Tout les pêcheurs et amoureux de la nature

**De quoi va-t-on parler ?** Rapport moral et financier de l'année 2022 . Bilan des actions menées en 2022, nettoyage, alevinage etc. Tout le monde peut donner son point de vue, et faire des propositions. Chaque sujet sera étudié.

**Que va-t-on apprendre ?** Projets de nettoyages et d'alevinages pour l'année 2023

**Pourquoi assister à l'assemblée générale ?** Cette AG permet de partager, échanger et communiquer avec les autres pêcheurs et notamment les membres du bureau de l'AAPPMA. Cette assemblée est l'occasion de poser des questions diverses.

